

**VIA LE SDÉ**

Montréal, le 19 avril 2021

**Paule Hamelin**  
Ligne directe : 514-392-9411  
[paule.hamelin@gowlingwlg.com](mailto:paule.hamelin@gowlingwlg.com)Adjointe  
Tél. : 514 878-9641, poste no : 65254**M<sup>e</sup> Véronique Dubois**Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2**Objet : ÉNERGIR – DEMANDE D'ÉNERGIR, S.E.C. CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE MESURES  
RELATIVES À L'ACHAT ET À LA VENTE DE GAZ NATUREL RENOUVELABLE  
DOSSIER DE LA RÉGIE : R-4008-2017 – ÉTAPE C  
Notre dossier : L153570003**

Chère consœur,

Pour donner suite à la lettre procédurale de la Régie du 12 avril dernier (A-0244), au nom de l'Association des consommateurs industriels de gaz (« **ACIG** »), nous vous faisons parvenir les informations suivantes quant à la préparation de l'audience débutant le 26 avril prochain dans le dossier mentionné en titre.

**1. Contre-interrogatoire des témoins d'Énergir**

Nous entendons procéder à un contre-interrogatoire des témoins d'Énergir et nous prévoyons pour ce faire une durée d'environ trente (30) minutes.

**2. Présentation de la preuve de l'ACIG**

Monsieur Nazim Sebaa témoignera à titre d'analyste de l'ACIG. Nous prévoyons une durée d'environ trente à quarante (30 à 40) minutes pour la présentation de la preuve.


**3. Argumentation**

Nous prévoyons une argumentation d'environ une (1) heure et privilégions faire nos représentations de façon orale.

Nous n'avons pas d'autre commentaire à formuler au niveau du calendrier de l'audience.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



Paule Hamelin  
PH/st